



Fondation Pour l'Enfance

23 Place Victor Hugo
94270 KREMLIN BICETRE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017



Fondation Pour l'Enfance

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Au conseil d'administration de la **Fondation Pour l'Enfance**.

I - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Pour l'Enfance** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la fondation à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans le paragraphe : « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant un changement dans l'enregistrement des flux liés aux fondations sous égide et aux fonds dédiés.

IV - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour la comptabilisation des opérations avec les fondations sous égide et les fonds dédiés étaient fidèlement exposées dans l'annexe à la page 3.
- Plus généralement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

V - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

VI - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau.

VII - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 février 2018

Le commissaire aux comptes

EXPONENS



Stéphane CUZIN

Associé

BILAN au 31 décembre 2017

ACTIF						PASSIF			
	Valeurs brutes	Amortis, et provisions	31/12/2017	31/12/2016	Var		31/12/2017	31/12/2016	Var
Immobilisations corporelles	5 063	4 822	241	0	241	Dotation sans droit de reprise	3 220 000	3 220 000	0
Logiciels	5 063	4 822	241	0	241	Réserves pour projets	483 345	443 804	39 541
Immobilisations corporelles	2 627 496	609 827	2 017 669	2 078 120	-60 450	Réserves	483 345	443 804	39 541
Immeubles	2 561 363	596 927	1 964 436	2 045 434	-80 998	Résultat de l'exercice	-106 479	39 541	-146 020
<i>Kremlin Bicêtre</i>	1 383 861	456 213	927 648	985 096	-57 448	Fonds dédiés sur dons*	1 116 214	741 669	374 545
<i>Reuilly</i>	659 769	78 588	581 183	594 378	-13 195	Fonds dédiés	403 682	290 820	112 863
<i>Ivry</i>	517 733	62 128	455 605	465 960	-10 355	Fondations abritées	712 532	450 849	261 683
Agencement des Immeubles	59 879	7 695	52 183	31 653	20 530	Provisions			0
Matériel Informatique	6 255	5 205	1 050	1 032	18	Provisions pour litige			0
Immobilisations financières	244 793		244 793	307 399	-62 606	Dettes	1 008 230	1 027 397	-19 167
Créances	3 166		3 166	12 726	-9 560	Emprunt (Immeuble Reuilly)	261 372	265 270	-23 898
Autres créances	3 166		3 166	2 007	1 159	Dépôt garantie	14 051	14 051	0
Fonds dédiés	0		0	0	0	France parrainages Gest ^o trésorerie	484 753	479 109	5 645
Produits à recevoir				10 719	-10 719	Fournisseurs	33 861	16 212	17 649
VMP	1 935 581	27 633	1 907 949	1 996 907	-88 958	Dettes sur immobilisations	116 250	163 672	
Disponibilités	1 546 576		1 546 576	1 078 584	469 992	Dons à reverser*	5 820	5 820	0
CCA	916		916	675	241	Subvention en instance d'utilisation	40 100	23 100	17 000
						Dettes sociales	32 022	32 163	-141
						Autres dettes	20 000	8 000	12 000
	6 363 592	642 282	5 721 310	5 472 411	248 899		5 721 310	5 472 411	248 899

*Reclassement des soldes des fonds dédiés au 31/12/2016

FONDATION POUR L'ENFANCE

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2017

CHARGES		31/12/2016		31/12/2016	
Achats					
Fournitures	4 916,92	4 916,92	4 234,98	139 050,04	328 870,94
Autres achats et services externes					
Locations immobilières	3 190,85	236 522,84	115 394,01	31 239,27	132 005,20
Locations mobilières	1 116,28		2 348,66		30 170,61
Charges copropriété	14 707,42		1 164,10	3 815,00	1 668,04
Maintenance	3 961,18		16 140,00	1 194,80	4 391,22
Assurances	1 016,73		2 336,48		
Etudes	23 720,00		1 002,24	187 518,25	160 635,87
Documentation & cotisation	1 588,40		3 433,20		
Honoraires gestion	25 564,72		15 700,70		
Comptabilité	13 750,00		13 200,00		
Communicat' & appels à dons	127 813,24		41 466,41	319 967,55	1 139 126,62
Frais déplacements & réceptions	4 102,24		7 375,11	819 159,07	
Affranchissements	6 314,20		4 252,19		
Téléphone internet	2 774,87		2 049,62		
Frais bancaires	6 880,71		4 925,30		
Impôts & Taxes					
Taxe foncière & s/tes bureaux	26 917,96	26 917,96	25 281,00	75 821,32	35 679,76
Frais de Personnel					
Salaires	115 112,35	167 892,21	154 892,65	11 032,10	43 983,41
Charges sociales & Fiscales	52 779,86		104 224,82	40 337,74	
Subventions					
Subvention en instance d'affectation	83 611,20	83 611,20	50 667,83	22 666,86	65 355,93
Fonds Dédicés					
Fonds dédiés	207 104,88	764 581,32	25 000,00	32 621,06	
Fondations sous égide	557 476,44		25 000,00		
Charges de gestion courantes					
Charges financières		463,28			
Intérêts des emprunts	9 329,07	42 606,54	25 831,92		
Ints gestion trésorerie CFPE	5 644,71		10 126,83		
Prov.dépréciation portefeuille	27 632,76		5 980,08		
Autres Charges					
Charges exceptionnelles					
Dotation aux amortissements et provisions		88 844,72	83 744,27		
Amortissements	88 844,72				
Engagement sur Fonds dédiés					
Solde créditeur			39 541,21		
Résultat de l'exercice				106 479,15	
		2 074 049,51	473 960,84	2 074 049,51	328 870,94
					EXPONENS Conseil & Expertise
					- Pour Identification

**ANNEXES DES COMPTES
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2017**

La présente annexe fait partie intégrante des états financiers, elle comporte des éléments d'information complémentaire aux comptes proprement dits, de façon à ce que l'ensemble donne une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de la Fondation.

Les éléments d'information ne sont fournis que pour autant qu'ils présentent un caractère significatif.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

- ✘ Une nouvelle convention de partenariat a été signée en 2017 pour le cofinancement avec l'Association Enfance Majuscule de l'organisation du Prix Média 2017 à hauteur de 5 000€**

- ✘ Des conventions de fonds dédiés ont été signées en 2016 avec les partenaires suivants :**
 - **Fonds «Enfant Bleu » dont l'activité principale est d'accompagner les enfants & adultes victimes de maltraitance physique**

- ✘ Des conventions pour la création de fondation sous égide ont été signées en 2016 avec les partenaires suivants :**
 - **La Fondation SOS Enfants qui a pour mission l'amélioration des soins de santé et l'éducation**
 - **La Fondation SOS Villages d'Enfants qui met en œuvre des programmes pour accompagner les fratries en risque de danger**

- ✘ Legs et assurance-vie :**
 - **Legs de Bradt : 2 K€**
 - **Assurance-vie de Jay 20 KE**

PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis selon les normes comptables définies dans le règlement 2016-07 du 04/11/2016 de l'autorité des normes comptables (ANC) tel qu'homologué par arrêté ministériel du 26/12/2016 et conformément au règlement CRC 99-01 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations et aux dispositions du règlement CRC 2009-01.

L'exercice a eu une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/16 au 31/12/17.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation,
- Indépendance des exercices,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du changement de méthode exposé ci-après concernant les fonds dédiés,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Depuis le 1^{er} janvier 2017, en matière d'enregistrement des flux liés aux fondations sous égide et aux Fonds dédiés l'association applique les dispositions du règlement CRC N°2009-01 du 3 décembre 2009. Les fonds collectés pour des fondations abritées et des fonds dédiés pour des projets définis non utilisés conformément à l'engagement pris à leur égard à la clôture de l'exercice sont inscrits au 31 décembre 2017 dans le poste Fonds dédiés. Les Fonds dédiés qui répondaient à cette définition au 1^{er} janvier 2017 figuraient dans le bilan du 31 décembre 2016 dans les Autres dettes pour un montant de 741.669 €.

A- ACTIF DU BILAN**IMMOBILISATIONS CORPORELLES :**

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de donation.

Les éléments d'actif font l'objet de plans d'amortissement déterminés selon la durée réelle d'utilisation du bien. Le montant amortissable d'un actif peut être diminué de la valeur résiduelle. Cette dernière n'est toutefois prise en compte que lorsqu'elle est significative et mesurable.

Les méthodes d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Immobilisations	Durée	Mode
Constructions	25 & 50 ans	Linéaire
Installations, agencements	7 ans	Linéaire
Mobilier de bureau	10 ans	Linéaire
Matériel de bureau, informatique	3 à 5 ans	Linéaire

Les frais d'acquisition des locaux ont été comptabilisés dans le prix d'acquisition.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La Fondation pour l'Enfance a souscrit des parts du FCT Hugo à travers trois sociétés en participation, pour un montant global de 510 000 €.

➤ **VICTOR PATRIMOINE**

- Souscription de 200 parts de 1 000€ = 200 000 €
Libérée et versée au 31/12/17 pour 100% soit 200 000 € (il a été remboursé 193 632.85 € au 31/12/2017)

➤ **VICTOR GFE 2**

- Souscription de 220 parts de 1 000€ = 220 000 €
Libérée et versée au 31/12/17 pour 100% soit 220 000 € (il a été remboursé 212 996.15 € au 31/12/2017)

➤ **VICTOR 3**

- Souscription de 90 parts de 1 000€ = 90 000 €
Libérée et versée au 31/12/17 pour 100% soit 90 000 € (il a été remboursé 78 609.85€ au 31/12/2017)

➤ **NOBIS**

- **Souscription de 250 parts de 1 000€ = 250 000 €**
Libérée et versée au 31/12/17 pour 53.50% soit 116 250€ (il a été remboursé 29 968.51€ au 31/12/2017)

CREANCES :

Les créances sont évaluées pour leur valeur nominale.

Elles ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

VALEUR MOBILIERE DE PLACEMENT :

Les valeurs mobilières de placement figurent à l'actif pour leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Le coût d'acquisition des VMP est constitué du prix d'achat

Le portefeuille de la Fondation se décompose ainsi :

- **Portefeuille titres : 1 285 581.42€**
- **Assurances-vie : 786 169€, dont 136 169€ d'intérêts**

La Fondation a choisi de passer en charges de l'exercice les frais accessoires (droit de mutation, honoraires ou commission et frais d'acte) liés au coût d'acquisition des valeurs mobilières de placement.

Les plus-values de cession de l'exercice se sont élevées à 29 910 €

Les moins-values de cession de l'exercice se sont élevées à 5 282.62 €

Les provisions pour dépréciation éventuelles sont déterminées par comparaison entre la valeur d'acquisition ou d'apport et la valeur probable de réalisation. A la clôture une moins-value latente a été constatée sur le portefeuille titres. Elle a fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 27 633€.

Par ailleurs, les plus-values latentes dégagées mais non comptabilisées au 31/12/2017 s'élevaient à 335 236 € (contre 240 354 € au 31/12/2016).

B- PASSIF DU BILAN

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :

Ces provisions enregistrées en conformité avec le règlement CRC 2000-06, sont destinées à couvrir les risques et les charges que des événements en cours ou survenus rendent probables, nettement précises quant à leur objet mais dont la réalisation et l'échéance ou le montant sont incertains.

AUTRE DETTES :

Les dettes sont évaluées pour leur valeur nominal

C- ENGAGEMENT HORS BILAN

ENGAGEMENTS DONNES :

- ✘ Un emprunt de 390 000 € a été contracté le 15 janvier 2012 auprès de la banque HSBC pour l'acquisition des locaux -sis 80/94 bd de Reuilly 75012 Paris-, sur une durée de 15 ans, garanti par un privilège de prêteurs de deniers.
(PV du Conseil d'Administration du 27 septembre 2011)
Capital restant à rembourser au 31/12/17 : 261 372€

- ✘ Nantissement du contrat d'assurance vie Federlux Capital N° FCAP101303 à hauteur de 670 000 € au profit de LCL le 17 novembre 2014

ENGAGEMENT RECU :

Néant

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE :

La Fondation a bénéficié de nombreuses heures de bénévolat au cours de l'exercice. Pour les 8 principaux bénévoles cela représente un volume de 600 heures. Pour les autres

bénévoles répertoriés au sein de la Fondation, il n'est pas tenu un décompte précis des heures consacrées à la Fondation.

La Fondation a bénéficié de convention de mécénat de compétence à hauteur de 59 K€

Il convient d'ajouter à cela les frais engagés par certains bénévoles et abandonnés au profit de la Fondation, ce qui représente une somme de 5 335€ pour l'exercice.

*** * * * ***

Les tableaux financiers présentés ci-après comportent les informations obligatoires ainsi que les informations significatives prévues par la réglementation en vigueur.

IMMOBILISATIONS

Cadre A	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions

Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement	Total I		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	Total II	5 579,34	578,40
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre		2 561 363,05	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		8 935,12	50 943,60
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatiques, mobilier		5 469,23	785,40
Avances et acomptes			
Immobilisations en cours		23 671,99	
	Total III	2 599 439,39	52 307,40
Immobilisations financières			
Autres participations			
Autres titres immobilisés		307 399,70	
Prêts et autres immobilisations			
	Total IV	307 399,70	0,00
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		2 912 418,43	52 307,40

Cadre B	Diminutions		Valeur en fin d'exercice	Réévaluations Valeur d'origine
	Par virement	Par cession		

Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement	(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	(II)	1 094,34	5 063,40	
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre			2 561 363,05	
Installations générales, agencements et aménagements des constructions			59 878,72	
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatiques, mobilier			6 254,63	
Avances et acomptes				
Immobilisations en cours		23 671,99	0,00	
	Total III	0,00	24 766,33	2 627 496,40
Immobilisations financières				
Autres participations				
Autres titres immobilisés		62 607,07	244 792,63	
Prêts et autres immobilisations				
	Total IV	62 607,07	244 792,63	
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)		62 607,07	2 877 352,43	

AMORTISSEMENTS

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Sorties/Rep.	Valeur en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement et de développement Total I				
Autres postes d'immobilisations incorporelles Total II	5 579,34	337,40	1 094,34	4 822,40
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre	515 928,57	80 998,44		596 927,01
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	954,14	6 741,25		7 695,39
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatiques, mobilier	4 436,92	767,63		5 204,55
Avances et acomptes				
Total III	521 319,63	88 507,32	0,00	609 826,95
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	526 898,97	88 844,72	1 094,34	614 649,35

PROVISIONS ET DEPRECIATIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant au début de l'exercice	Augmentations Dotations	Diminution Reprises	Montant de l'exercice
Provisions Réglementées et réserves				
Fonds d'investissement				
Réserves de compensation				
Réserves pour grosses réparations				
Fonds de trésorerie				
Amortissements dérogatoires				
Provisions fiscales pour implantations à l'étranger				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL	0	0	0	0
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	0		0	0
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour perte sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour perte de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL I	0		0	0
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stock et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	32 621	27 633	32 621	27 633
TOTAL II	32 621	27 633	32 621	27 633
TOTAL GENERAL	32 621	27 633	32 621	27 633
exploitation	0	0	0	
financier				
exceptionnel				

TABLEAU DE SUIVI DES DOTATIONS

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D=A+B+C
Dotation sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré				
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise	2 220 000,00			2 220 000,00
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés	1 000 000,00			1 000 000,00
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecart de réévaluations sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Dotation avec droit de reprise				
- apports				
- legs et donations				
Réserves	443 804,12	39 541,21		483 345,33
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Ecart de réévaluations sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	39 541,21	-106 489,07	39 541,21	-106 489,07
TOTAL	3 703 345,33	-66 947,86	39 541,21	3 596 856,26

TABLEAUX DE SUIVI DES FONDS DEDIES

RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC					
RESSOURCES	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice	Utilisations en cours de l'exercice	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
		A	B	C	D=A-B+C
Dons manuels					
Dons					
Autres dons					
Mécénat					
Total	0,00	0,00	0,00		0,00
Fonds Dédies					
Fonds Dédies	290 819,74	290 819,74	-92 333,24	205 195,9	403 682,4
Fondations abritées	450 848,87	450 848,87	-190 814,06	452 496,69	712 531,5
Total	741 668,6	741 668,6	-283 147,30	657 692,60	1 116 213
TOTAL	741 668,6	741 668,6	-283 147,30	657 692,60	1 116 213

ETAT DES CREANCES ET DES DETTES

Cadre A	ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1an
De l'actif immobilisé				
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
De l'actif circulant				
	Clients douteux ou litigieux	0,00	0,00	
	Autres créances clients	1 035,75	1 035,75	
	Débiteurs divers	2 130,00	2 130,00	
	Charges constatées d'avance	915,75	915,75	
	TOTAL	4 081,50	4 081,50	0,00

Cadre A	ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des Etablissements de crédit					
	- à un an au maximum à l'origine				
	- à plus d'un an à l'origine	261 372,24	24 723,41	107 731,80	128 917,03
	Dépôt de garantie	14 051,00		14 051,00	
	Fournisseurs et comptes rattachés	33 861,09	33 861,09		
	Dettes sociales	30 386,16	30 386,16		
	Dettes fiscales	1 645,96	1 645,96		
	Convention de trésorerie	484 753,22	484 753,22		
	Autres dettes	65 920,00	65 920,00		
	Produits constatés d'avance	0,00	0,00		
	TOTAL	891 989,69	641 289,86	121 782,80	128 917,03
Emprunts souscrit en cours de l'exercice					
		0,00			
Emprunts remboursés en cours de l'exercice					
		23 898,09			

PRODUITS A RECEVOIR

(Articles R.123-195 et R.123-196 du code du commerce)

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	31/12/2017	31/12/2016
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances clients & comptes rattachés		
Autres créances	3 165,86	12 725,61
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	136 186,90	122 659,96
TOTAL	139 352,76	135 385,57

code du commerce)

CHARGES A PAYER

(Articles R.123-195 et R.123-196 du code du commerce)

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	31/12/2017
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières	
Dettes fournisseurs & comptes rattachés	33 861,09
Dettes sociales & fiscales	32 032,14
Autres dettes	25 820,00
Convention de trésorerie	484 753,22
TOTAL	576 466,45

Compte d'Emploi des Ressources année 2017

EMPLOIS	Emplois N - Compte de résultat	Affectation par emplois des ressources	RESSOURCES	Ressources collectées - compte de résultat	Suivi des ressources collectées et utilisées
			Report des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en début d'exercice		
Missions sociales	848 192	848 192	Ressources collectées auprès du public	1 275 352	1 275 352
<i>Versements à d'autres organismes</i>	<i>764 581</i>	<i>764 581</i>	<i>Dons manuels non affectés</i>	<i>113 558</i>	<i>113 558</i>
<i>Autres subventions</i>	<i>83 611</i>	<i>83 611</i>	<i>Dons manuels affectés</i>	<i>1 139 127</i>	<i>1 139 127</i>
<i>Appel à projets</i>			<i>Legs et autres libéralités non affectés</i>	<i>22 667</i>	<i>22 667</i>
			<i>Legs et autres libéralités affectés</i>		
			<i>Autres produits liés à la générosité du public</i>		
Frais de collecte	68 345	52 614			
<i>Frais d'appel aux dons</i>	<i>68 345</i>	<i>52 614</i>			
			Autres fonds privés	73 940	
			<i>Cotisations</i>		
			<i>Mécénat</i>	<i>73 940</i>	
			Subventions et autres concours publics	20	
			<i>Autres subventions</i>	<i>20</i>	
			<i>Reprise de subventions d'investissement</i>		
Frais de fonctionnement de l'organisme	480 146		Autres produits	308 604	
<i>Fonctionnement</i>	<i>324 745</i>		<i>Refacturations diverses</i>	<i>175 299</i>	
<i>Salaires et charges</i>	<i>134 314</i>		<i>Autres produits</i>	<i>51 370</i>	
<i>Charges financières</i>	<i>21 087</i>		<i>Produits financiers</i>	<i>81 935</i>	
I. TOTAL DES EMPLOIS DU COMPTE DE RESULTAT	1 396 683	900 806	I. TOTAL DES RESSOURCES DU COMPTE DE RESULTAT	1 657 916	
II. DOTATION AUX PROVISIONS	27 633		II. REPRISES DES PROVISIONS	34 466	
III. ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTEES	657 692		III. REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANTERIEURS	283 147	
			IV. VARIATION DES FONDS DEDIES COLLECTES AUPRES DU PUBLIC		-374 546
IV. EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE			V. INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE	106 479	
V. TOTAL GENERAL	2 082 008		VI. TOTAL GENERAL	2 082 008	900 806
<i>Part des acquisition d'immobilisations de l'exercice financées par les ressources collectées</i>					
<i>Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées par les ressources collectées</i>					
TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		900 806	TOTAL DES EMPLOIS FINANCES PAR LES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC		900 806
			SOLDE DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTEES ET NON UTILISEES EN FIN D'EXERCICE		0